

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Salle Camille Pelletan Floirac le 9 février 2014

Membres licenciés présents à l'AG : 50 licenciés

Feuilles de présence annexe 1

Le Bureau et comité directeur

Les excusés :

Serge SIBUE LA FOURMI et Christian BREGEAT représentant la fédération des AAPPMA de la Gironde, David et Thomas MONSIGNY, David GIRAUDEAU, Mauricette et Daniel MONMEJA, Benoit NOGUES, Julien TURPIN, Ange CHAINEAUD, Frédéric ARLOT.

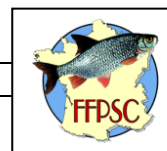
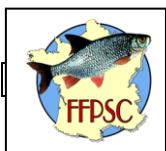
Pour la fédération des Appma de la Gironde Excusé

Clubs Présents :

SOCIETES / CLUBS	Présent	Absent excusé	Absent	Nouvelle ou sommeil
A.I.E.G. GIRONDE	X			
GARDON AMBARESIEN	X			
LIBOURNE SENSAS	X			
MOULINET BLANQUEFORTAIS	X			
PIBALLE BRUGES TEAM COMPETITION	X			
VALLEE DE L'ISLE PECHE	X			
CESTAS PECHE COMPETITION	X			
HAMECON LANGONNAIS	X			
BAMBOU CASTILLONNAIS				X
BORDEAUX BRUGES COMPETITION	X			
LIGNE LIBOURNAISE	X			
TEAM SENSAS ROSEAU FLOIRACAIS	X			
TEAM SENSAS 33	x			
TEAM GARBOLINO USINE corpo		X		
O.I. MANUFACTURING VAYRES corpo	X			

➤ INTRODUCTION PAR Jean-Paul LEBOIS

- Si j'ai initié plusieurs réunions entre le bureau directeur, les responsables compétitions et leurs présidents c'est qu'il y a un sérieux problème au sein du CD33. En effet, il suffit de regarder les présents du bureau lors de la réunion du 15 décembre 4 membres sur 9 inscrits. A ce jour il n'y a plus de trésorier. Il a démissionné en mettant en cause le manque d'engagement de certains membres du bureau. Frédéric ARLOT est démissionnaire pour raisons professionnelles, Ange CHAINEAUD a des obligations professionnelles plus astreignantes (il n'est pas là aujourd'hui). J'assume l'intérim du trésorier ainsi qu'une partie du boulot de président. Lorsque le nouveau bureau a pris ses fonctions un projet d'évolution pour le CD33 a été approuvé par l'ensemble de ses membres. Nos engagements ont été tenus : développer l'image du CD auprès des partenaires institutionnels, rendre nos manifestations conviviales.....Par les retours que nous avons eu aussi bien en Gironde qu'à l'extérieur c'est une réussite. Le gros problème c'est que l'implication de tous s'est bornée à la troisième division à Blasimon. Ensuite nous nous sommes retrouvés à trois ou quatre (dans le meilleur des cas) pour organiser et faire ce qui était prévu. Cette situation ne peut pas durer. Le CD33 est un des plus grands CD de France, il compte 160 licenciés. Ce n'est pas une poignée de bénévoles aussi vaillants soient-ils qui peuvent le faire fonctionner. L'ensemble des clubs et des AAPPMA doivent s'investir et participer. Si chacun s'investit en fonction de ses possibilités et que les clubs (tous) constituent un noyau qui fonctionne et qui met en avant les valeurs de leur CD33 ça fonctionnera à merveille. Si les clubs restent repliés sur eux-mêmes et surtout ne veulent pas se démocratiser rapidement ils seront de plus en plus seuls, ils n'auront plus de CD et au final, plus de CD plus de clubs girondins. Quand j'ai proposé de prendre la place de Vianney qui souhaitait prendre un break bien mérité, c'était pour moi respecter le travail qu'il a réalisé pour tous, de faire au moins aussi bien et d'emmener le CD dans une spirale d'évolution, surtout pas pour faire de la figuration. La situation nous a mis dans l'obligation de prendre la décision suivante, soit il y a une relance totale du bureau avec un investissement de tous les clubs et, tout repartira dans le meilleur des mondes. Soit, le CD reste dans la situation actuelle, il fonctionnera au minimum de ses obligations (uniquement les trois



## COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE : CD33

divisions et le GN sans buvette). Donc, il y aura forfait pour l'organisation des ligues et championnats nationaux en Gironde. Le critérium de gironde sera fini aussi. Le site fonctionnera au minimum, seuls seront diffusés les programmes et les résultats des divisions, il n'y aura plus de calendrier regroupant l'activité de tous (uniquement les championnats), plus de programme des clubs....etc...

### ➤ Travaux des réunions du 15 décembre 2013 et du 9 janvier 2014

Les questions qui se posaient :

- Comment réorganisation le bureau du CD33 et lui donner une dynamique pérenne ?
- Comment impliquer les clubs et les sociétés dans la vie du bureau du CD ?
- Comment faire pour que tous les clubs et sociétés soient impliqués dans l'organisation des manifestations et championnats ?

Il est ressorti des travaux de cette première réunion que cette situation ne convenait à personne et que tous les présidents et responsables compétitions étaient d'accord pour mettre en place un projet qui scelle les bases du fonctionnement du CD et des Clubs.

- L'idée générale est que le bureau du CD 'est l'affaire de tous les clubs et AAPPMA. En conséquence 'au moins un membre par club doit être délégué au bureau.
- Être affilié au CD33 oblige les clubs à participer à la vie collective du CD
- L'organisation des manifestations départementales doivent être du ressort des clubs sous l'égide du bureau (article 11 des statuts des CD).
- Il faut redéfinir les fonctions et obligations du CD33, quitte à modifier les statuts et le règlement intérieur du CD.
- Elaborer une charte engageant conjointement le CD33, les Clubs et les AAPPMA ayant une licence au CD 33. Cette charte sera versée au règlement intérieur

Ces décisions ont été consignées dans un procès verbal de réunion avec les éléments de bases à la rédaction de cette charte.

Cette charte a été présentée lors de la réunion du 9 janvier et soumise aux commentaires des membres présents. Sa mise en place était conditionnée par le fait que chaque Club déléguerait un de ses membres comme titulaire du bureau. Ce qui a été approuvé à la majorité.

### Question à l'assemblée :

Estes-vous d'accord sur les décisions prises lors de ces deux réunions ?

Abstentions : 0. Contres : 0. L'assemblée approuve à la majorité les décisions prises les 15 décembre et 9 janvier.

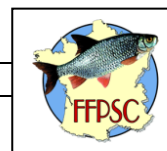
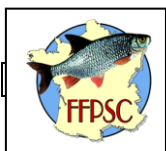
Le secrétaire présente le contenu de la charte (annexe 2) à l'assemblée. Cette lecture apporte les commentaires suivants :

- Il y aura un délégué par club en plus du trio président, trésorier, secrétaire. En cas de décision soumise aux votes du bureau, seuls les membres voteront. Le président, le trésorier et le secrétaire soumettront et argumenteront les orientations ou décisions.
- Préciser sur la charte les décisions qui restent du ressort du directoire et celles qui seront inmanquablement soumises aux votes du bureau.
- Chaque voix aura valeur de 1 quelque soit la taille du club qu'elle représente.

Ces modifications seront apportées sur la charte.

Cette charte est soumise aux votes de l'assemblée et sera versée au règlement intérieur.

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; La mise en place de cette charte est approuvée par l'assemblée.



➤ **COMPOSITION DU BUREAU**

Lors de la réunion du 9 janvier les membres du CD33 présents ont décidé :

1. De reconduire le président Michel COLOMBIES dans ses fonctions
2. De reconduire le secrétaire Jean-Paul LEBOIS dans ses fonctions
3. D'accepter la candidature au poste de trésorier de Carlo PICA
4. D'accepter les délégués présentés par les différents CLUBS et AAPPMA :

AIEG GIRONDE : Michel SUDRE / Daniel BESSOUD (suppléant)

HAMECON LANGONNAIS : Nathalie LAGAHUZERE / Lucien BATTAULT (suppléant)

LIBOURNE SANSAS : Eric CHAUBINI / Philippe BERNARDIN (suppléant)

VALLEE DE L'ISLE PECHE : Jean-Luc MORISSEAU

BORDEAUX BRUGES COMPETITION : Mathias CAMY-PERRET

CESTAS PECHE COMPETITION : Michel CARILLO, / Francis DAGUISE (suppléant)

GARDON AMBARESIEN : Michel BOUSSAUD / Jean-Bernard CZWARTECK (suppléant)

LIGNE LIBOURNAISE : Stéphane CORAZZA / André SABUA (suppléant)

MOULINET BLANQUEFORTAIS : Patrice BONI-AURENSAN / Didier ROUDEAU (suppléant)

PIBALLE BRUGES COMPETITION: Dominique AUCHET

TEAM SENSAS 33: Franck MALOT / Benoit NOGUES (suppléant)

TEAM SENSAS ROSEAU FLOIRACAIS : Ange CHAINEAUD / Guy QUERON (suppléant)

Le bureau est soumis aux votes de l'assemblée :

Election du Président :

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; Le président est reconduit par l'assemblée

Election du Trésorier :

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; Le trésorier est élu par l'assemblée

Election du Secrétaire :

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; Le secrétaire est reconduit par l'assemblée

Election des membres :

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; Les membres sont élus par l'assemblée

➤ **Election des vérificateurs aux comptes**

Jean-Marie THIBAUD et Jean-Bernard CZWARTECK se portent volontaires pour assurer cette fonction.

Cette élection est soumise à l'assemblée

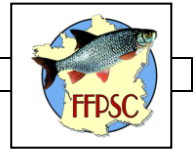
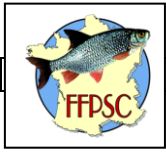
Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; Jean-Marie THIBAUD et Jean-Bernard CZWARTECK sont élus par l'assemblée

➤ **La plombée**

Depuis quelques années la plombée prend de l'essor en gironde. Il y a des concours d'organisés, un critérium et certains participent aux championnats nationaux. Cette année la ligue d'aquitaine est organisée en gironde. Aujourd'hui Lionel BORDAS dirige ces activités seul dans son coin. Il ne peut pas organiser des manifestations sous l'égide du CD33 sans que le comité directeur du CD33 en soit avisé et en maîtrise les enjeux.

Pour palier à ça il est proposé à l'assemblée la mise en place d'une « commission plombée »

Etant donné son engagement pour cette discipline, Lionel BORDAS pourrait devenir le correspondant de cette commission. Pour éviter de convoquer Lionel BORDAS à chaque réunion de bureau, Nathalie LAGAHUZERE membre du bureau qui pratique assidument la plombée représentera la commission plombée lors des réunions du comité directeur.



Dans le cas des championnats plombée organisés en gironde le comité validera ou s'occupera de la partie administrative au même titre que les autres championnats et aura droit de regard sur l'organisation des dits championnats.

Ces propositions sont soumises à l'assemblée.

Abstentions : 0 ; Contres : 0 ; l'assemblée adopte la mise en place de la commission plombée et son fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 clôturée.

Le secrétaire de séance

Jean-Paul LEBOIS